

Compte rendu du Conseil du 25-1-86

TOUREN, Président de l'Union des Physiciens, ouvre la séance à 14 h 45, et aborde les différents points à l'ordre du jour.

1. LA REFORME DES STRUCTURES DES LYCEES.

* TOUREN a reçu de M. ANTONMATTEI le texte de la déclaration de M. CHEVÈNEMENT à propos des lycées, du 12 novembre. Il insiste sur le fait que les principales modifications par rapport au projet sont relatives aux Sciences physiques : passage de 4 h à 4,5 h de l'horaire en première C2, passage de 5 h à 6 h de l'horaire en TC1 et TC3.

* L'A.P.P. (Association des Professeurs de Philosophie) proteste contre la disparition de tout enseignement obligatoire de Sciences expérimentales dans les classes littéraires ; les trois Présidents, de l'A.P.P., de l'A.P.B.G. et de l'U.d.P. ont rédigé une protestation commune qui a été envoyée au ministère.

TOUREN fait état d'une réponse de M. ROLLIN, Conseiller technique, lequel critique avec force l'enseignement actuel dans les classes littéraires, juge peu intéressants les programmes qui, dit-il, ne sont qu'une réduction des programmes de C.

TOUREN se propose de rédiger une réponse.

* Une lettre a été adressée à M. ANTONMATTEI, résumant les principales critiques de l'U.d.P. aux projets ministériels :

- disparition des Sciences physiques du tronc commun en seconde, dans les « secondes optionnelles » mises en place dès septembre 1986 dans quelques établissements (1 à 2 par académie),
- disparition des Sciences physiques dans les premières et terminales A et B,
- manque de clarté des débouchés de la filière C2.

* Au C.E.G.T. du 23 janvier 1986, est passé un arrêté sur la flexibilité des horaires dans le second cycle, et sur le fait qu'un élève pourra aller suivre certains enseignements dans un autre établissement.

* TOUREN a été reçu par M^{me} SERRE, chargée d'une mission sur l'articulation Second Cycle - enseignements post-baccalauréat ; il lui a fait part de nos préoccupations au sujet de la finalité de

la filière C2 : cette filière devrait également préparer à des études supérieures de Physique et de Chimie et pas seulement à la Biologie et aux professions médicales et paramédicales.

* La circulaire de rentrée (B.O. spécial janvier 1986) ainsi que la « lettre de cadrage » du Ministre sont ensuite commentés. Une discussion s'engage, autour de la finalité des différentes filières.

Il faut que les élèves se destinant à des études scientifiques choisissent les Sciences physiques comme option en seconde (expérimentale). BAZIN explique que, pour augmenter le nombre de scientifiques, il convient d'essayer qu'un maximum d'élèves de seconde choisissent les Sciences physiques et que, sans cela, ils ne pourront pas accéder aux premières C1, C2, C3. Une information doit donc être menée dans ce sens.

Une diversification des options en seconde (si l'expérimentation de la seconde optionnelle est un « succès », et si elle est généralisée), pourrait être une façon d'intéresser un plus grand nombre à la Physique.

Il se pose le problème des élèves qui ne se sentent pas capables de suivre en C1, et qui ne sont pas « motivés » par la Biologie.

Il serait peut-être possible qu'en de tels cas la filière C3 puisse être choisie.

2. LES PROJETS DE PROGRAMMES DES LYCEES.

DURUPHTY relit des passages de la « lettre de cadrage » qui doit servir à préciser les objectifs des nouveaux programmes, puis donne les grandes lignes des projets. J. MAUREL, J. TINNES, A. DURUPHTY et J.-C. HERPIN font partie de la commission verticale (C.O.P.R.E.S.P.) ; celle-ci est chargée en ce moment d'examiner les projets élaborés par l'Inspection Générale et de leur apporter des améliorations. D'autre part, l'Union des Physiciens a demandé à être consultée en tant que telle sur les projets définitifs.

Cependant, les délais fixés par le Ministre sont *très courts* : tout doit être remis par l'Inspection Générale fin février. Ceci explique la méthode de travail de la commission. Les projets soumis à l'U.d.P. pourront circuler dans les académies.

Sans entrer dans les détails, donnons les grandes lignes :

- en seconde, peu de changements : la mécanique est un peu allégée, et la partie « électronique » un peu étoffée : les mots amplificateur opérationnel sont dans le projet de programme. En chimie, les gaz sont supprimés,

- en première C 2, découpage du programme en deux parties : chaleur et énergétique, et optique. En TC 2, le projet fait état d'allègements importants : en électromagnétisme, le condensateur et la bobine n'interviennent que comme éléments d'un circuit. En revanche, ont été ajoutés des compléments sur l'amplificateur opérationnel,
- dans les sections C 1, C 3, l'électronique a également fait son apparition, en première et terminale.

D'une manière générale, l'U.d.P. est favorable à l'introduction d'une certaine dose d'électronique dans les programmes ; une « commission électronique » a d'ailleurs été constituée au sein de l'U.d.P., regroupant spécialistes et non spécialistes afin de réfléchir à ce que pourrait être cet enseignement.

Les programmes de Chimie de première et terminale seront vus à la prochaine réunion de la C.O.P.R.E.S.P., le 4 février. Le programme de la section C 2 sera renforcé en Chimie organique.

3. COLLEGES.

Les programmes ont paru (en livre de poche) et des projets de commentaires détaillés (pour la 6^e) viennent d'être soumis par l'Inspection Générale à la C.O.P.R.E.S.P.

4. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

La section F 5 deviendrait « Contrôle et régulation » et F' 6 « Transformation des matières plastiques ». Il existerait un vague projet de fusion des sections F 3 et F 4.

En seconde de laboratoire, il est prévu deux options différentes : une option « physique » et une option « chimie - biochimie ».

Il va y avoir création de « chaires » pour les professeurs enseignant dans les classes de B.T.S.

Les professeurs de L.E.P., dans les classes débouchant sur des baccalauréats professionnels seraient alignés sur les certifiés, mais avec un horaire de 21 heures.

5. TRAVAUX DES DIVERSES COMMISSIONS.

BAZIN dresse le bilan de la commission évaluation : il indique qu'une grille commune d'évaluation a pu être rédigée, avec un texte commun avec les L.E.P.

6. OLYMPIADES DE CHIMIE.

DURUPHTY fait le point de l'opération « Olympiades II » : 2 000 élèves s'y préparent (50 % de C, 20 % de D, 30 % de F). L'apport de ELF est de un million de francs, l'Union des Industries Chimiques prenant en charge les récompenses des élèves (100 000 F) et les frais engagés par les lycées effectuant une préparation (400 000 F). Le C.N.R.S. a créé un prix et l'E.S.C.O.M. récompensera également un lauréat.

Localement, les renseignements peuvent être obtenus auprès des délégués académiques. Le concours national aura lieu le 20 mars, la remise des prix étant fixée au 29 avril.

L'U.d.P. est, pour l'instant, réservée sur une éventuelle opération « Olympiades III ».

7. PROJETS DE MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'U.d.P.

* BOULOUMIÉ propose que les statuts soient mis en conformité avec la durée du nouvel abonnement, qui court désormais sur une année civile, et non plus une année scolaire.

* TOUREN propose qu'on ne fixe plus dans les statuts le nombre exact de membres du Bureau, et que la dénomination « secrétaire » soit supprimée.

8. QUESTIONS DIVERSES.

L'assemblée générale ordinaire pourrait être fixée au samedi 7 ou au dimanche 8 juin. L'organisation d'un repas le dimanche semble désormais impossible dans un lycée, mais quelques collègues regretteraient que l'assemblée générale ait lieu un samedi, à cause des cours du samedi matin. Le Conseil est partagé sur cette question.

TOUREN propose qu'on nomme de nouveaux Membres d'Honneur de l'U.d.P.

La séance est levée à 17 h 45.

Le rapporteur de séance,

J.-Cl. HERPIN.
